

LE CAPITOLE ET LE CONGRÈS DES ÉTATS-UNIS



LE CAPITOLE

Symbole de gouvernement démocratique le plus reconnu au monde, le Capitole abrite le Congrès depuis 1800. C'est là que se réunit le Congrès pour rédiger les lois, là qu'a lieu la cérémonie d'investiture du président des États-Unis et que celui-ci prononce son discours sur l'état de l'Union. Depuis plus de deux siècles, le Capitole grandit avec le pays : de nouvelles ailes ont été construites pour répondre à l'augmentation du nombre des sénateurs et des représentants à mesure que de nouveaux États entraient dans l'Union. Ses plafonds sont ornés de fresques historiques et ses couloirs renferment des statues et des tableaux représentant les grands événements et les personnages de l'histoire de la nation.

Les débuts du Capitole

William Thornton a conçu les plans du premier Capitole et le président George Washington en a posé la première pierre le 18 septembre 1793. Benjamin Henry Latrobe et Charles Bulfinch sont deux des architectes qui ont dirigé le début des travaux. En 1800, lorsque le gouvernement a quitté ses locaux temporaires de Philadelphie pour s'installer à Washington, D.C., le Capitole n'était qu'un bâtiment inachevé de brique et de grès et le Congrès a dû se contenter de l'aile nord, de taille exigüe. Au début, la Chambre des représentants se réunissait dans une grande salle du premier étage prévue pour la Bibliothèque du Congrès, et le Sénat dans une salle du rez-de-chaussée. De 1810 à 1859, le Sénat a siégé dans une salle du premier étage appelée maintenant *Old Senate Chamber*.

En 1807, l'aile sud destinée à la Chambre des représentants a été achevée. Un trottoir en bois reliait les ailes de la Chambre et du Sénat, traversant le terrain encore inoccupé où devait s'élever par la suite la partie centrale surmontée d'un dôme. C'est ainsi que se présentait cet édifice en août 1814 pendant la deuxième guerre anglo-américaine qui a vu les soldats britanniques incendier le Capitole et d'autres bâtiments publics de Washington. Les murs extérieurs ont survécu, mais la plus grande partie de l'intérieur a été détruite.

En 1819, les ailes reconstruites du Capitole ont été rouvertes. Le bâtiment central, terminé en 1826, reliait les deux ailes. Un dôme peu élevé, en bois et en cuivre, recouvrait la Rotonde.

Agrandissements et construction du nouveau dôme

By 1850, so many new states had been admitted to the Union tEn 1850, un si grand nombre de nouveaux États avaient été admis dans l'Union que la Chambre et le Sénat ne tenaient plus dans leurs murs. Il a donc été décidé d'agrandir le Capitole en ajoutant des ailes majestueuses des deux côtés du bâtiment existant. En



Le sénateur Henry Clay propose le Compromis de 1850 dans l'Old Senate Chamber



L'Old Hall de la Chambre des représentants, peint par Samuel F.B. Morse, dans la collection de la Corcoran Gallery of Art

1851, Daniel Webster, qui avait été tour à tour représentant et sénateur, a prononcé l'un de ses discours célèbres lors de la cérémonie de la pose de la première pierre des nouvelles ailes. La Chambre s'est installée dans ses locaux actuels en 1857 et le Sénat en 1859.

L'*Old Hall* de la Chambre des représentants est devenu par la suite le Hall des statues de la nation. Le Congrès a invité chaque État à fournir deux statues de ses citoyens les plus éminents. De nos jours, ces statues se trouvent exposées dans le Hall des statues de la nation, la Rotonde, le Centre d'accueil des visiteurs du Capitole et les couloirs de tout le bâtiment.

Pendant la guerre de Sécession, les travaux de construction du nouveau dôme de fonte, conçu par Thomas U. Walter, se sont poursuivis. Le 2 décembre 1863, la statue de la Liberté, œuvre de l'artiste américain Thomas Crawford, a été placée au faite du dôme, à 87 mètres au-dessus de l'esplanade est.

Dans les années 1870, l'architecte paysagiste Frederick Law Olmsted a conçu les terrasses qui longent les façades nord, sud et ouest du Capitole. Celles-ci permettent d'élargir l'espace disponible et constituent un piédestal imposant pour le bâtiment qui domine la colline du Capitole.

Transformations au cours du XX^e siècle

Au début du XX^e siècle, le besoin de s'agrandir s'est encore fait sentir. La construction des premiers bâtiments abritant les bureaux des représentants et des sénateurs s'est achevée respectivement en 1908 et en 1909.

La grave détérioration des murs extérieurs d'origine, en grès, a donné lieu à de gros travaux de réfection. Entre 1958 et 1962, la façade est a été prolongée de près de 10 mètres et son revêtement original a été reproduit en marbre. On peut toujours voir des parties des anciens murs extérieurs à l'intérieur des couloirs de la façade est. C'est là le legs durable des esclaves afro-américains qui ont extrait les pierres utilisées pour construire le Capitole.

Dans les années 1980, la façade ouest a été soigneusement réparée et restaurée ; c'est la seule partie de la façade extérieure originale à ne pas avoir été recouverte de marbre.

Le bâtiment ajouté le plus récemment est le Centre d'accueil des visiteurs, construit sur trois étages sous l'esplanade est et terminé en 2008. Il comprend un hall d'exposition, des auditoriums de première orientation, un restaurant, des boutiques, un tunnel le reliant à la Bibliothèque du Congrès et de nombreuses autres commodités pour les visiteurs, ainsi que des améliorations fonctionnelles pour le Capitole.

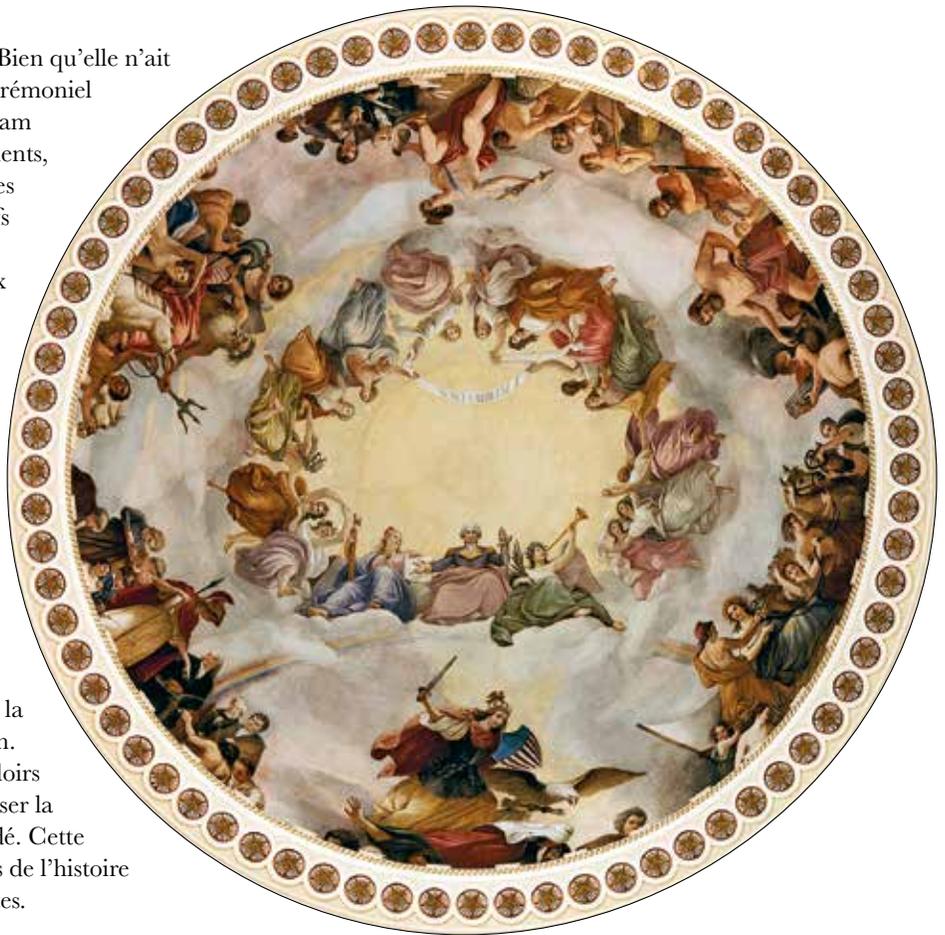


L'Old Hall de la Chambre des représentants est désormais le Hall des statues de la nation

La Rotonde

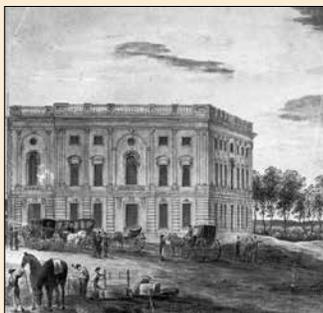
La Rotonde est le cœur même du Capitole. Bien qu'elle n'ait pas de fonction législative, c'est un espace cérémoniel où sont organisées, depuis l'époque d'Abraham Lincoln, les funérailles d'État pour les présidents, des membres du Congrès, des héros militaires et d'autres éminentes personnalités. Les chefs d'État en visite ainsi que d'autres invités de marque y sont souvent reçus et de nombreux événements historiques y ont été célébrés.

La Rotonde est ornée de quatre tableaux imposants de John Trumbull, aide de camp du général Washington, qui a peint des scènes de la Révolution américaine. Des tableaux de quatre autres artistes représentent des événements liés à l'exploration et la colonisation des États-Unis. Au plafond, à 55 mètres au dessus du sol, l'artiste américain d'origine italienne Constantino Brumidi a peint *L'Apothéose de Washington* qui représente George Washington entouré de symboles de la démocratie américaine et du progrès humain. Brumidi a peint et décoré de nombreux couloirs et salles du Capitole. Il était en train de réaliser la frise qui borde la Rotonde lorsqu'il est décédé. Cette œuvre qui illustre les principaux événements de l'histoire américaine a été terminée par d'autres artistes.



Constantino Brumidi a peint « *L'Apothéose de Washington* » à l'intérieur du dôme du Capitole en 1865

► *Vue du Capitole en 1800 ; seule l'aile nord est achevée*



► *La première photo connue du Capitole a été prise en 1846*



◀ *Construction du nouveau dôme en fonte en 1861*



▼ *La cérémonie d'investiture du président a lieu au Capitole depuis 1801. Ici, l'investiture de Calvin Coolidge en 1925.*



▲ *La statue de la Liberté veille au sommet du dôme (ci-dessus)*

LE CONGRÈS

Le Congrès des États-Unis se compose de deux assemblées, le Sénat et la Chambre des représentants, qui se réunissent dans des hémicycles séparés, dans chaque aile du Capitole. C'est là que les parlementaires déposent des propositions de loi, tiennent des débats et se prononcent sur les lois, les résolutions, les nominations et les traités. Un système de sonneries et de signaux lumineux à travers le Capitole et les bâtiments abritant les bureaux appelle les parlementaires à venir voter.

La Chambre des représentants se réunit dans sa salle des séances de l'aile sud depuis décembre 1857. C'est ici que commencent et se terminent les activités législatives de la Chambre. Tous les projets et propositions de loi sont soumis dans cette salle et ceux qui sont transmis par les commissions y reviennent pour faire l'objet de débats et d'un vote.

Une tribune à trois étages domine la salle. Le Président de la Chambre des représentants, (le *Speaker*) ou son mandataire, préside depuis la tribune avec l'aide du *Parliamentarian* (conseiller officiel). Les étages inférieurs sont destinés au personnel qui assure le bon fonctionnement des travaux, y compris la lecture des projets et propositions de loi, le comptage des voix et la rédaction du procès-verbal des débats. La disposition actuelle des sièges en gradins date de 1913. Auparavant, chaque membre avait un pupitre qui était également son seul lieu de travail. Depuis sa création en 1789, la Chambre ouvre ses galeries au public et à la presse. La retransmission audiovisuelle en direct des débats a commencé en 1979.

Le Sénat s'est installé dans son hémicycle actuel lorsque la nouvelle aile nord du Capitole a été terminée en 1859.

Le président de la séance préside depuis la tribune, au centre. Les étages inférieurs sont attribués aux membres du personnel administratif du Sénat. Cent pupitres sont disposés en demi-cercle et attribués en fonction de l'affiliation à un parti. Sauf en de rares occasions, le public peut assister aux débats et les galeries du Sénat sont ouvertes à la presse, au personnel, aux familles des parlementaires, aux diplomates et aux visiteurs. Les débats quotidiens du Sénat sont télévisés depuis 1986.

Le Sénat

Le Sénat compte 100 membres, à raison de deux par État. Pour se présenter, un sénateur doit être âgé d'au moins trente ans, résider dans l'État où il est désigné et être citoyen des États-Unis depuis neuf ans au moins. Son mandat dure six ans. Le Sénat est renouvelable par tiers tous les deux ans.

À l'origine, les sénateurs étaient choisis par les législateurs de chaque État, mais en 1913 le dix-septième amendement à la Constitution a institué leur élection directe par le peuple. En cas de vacance, le gouverneur de la plupart des États peut nommer un remplaçant. Le Vice-président des États-Unis est le président du Sénat, mais d'habitude c'est le président *pro tempore* (le doyen du parti majoritaire) ou son mandataire qui occupe la présidence. Le Vice-président a le droit de vote uniquement en cas d'égalité des voix.

La Chambre des représentants

Depuis le début du XX^e siècle, la Chambre des représentants compte 435 membres ayant le droit de vote. Tous les 10 ans, après le recensement, le nombre des représentants de chaque État est fixé en fonction de la population de celui-ci et il peut y avoir un redécoupage des circonscriptions électorales. Chaque État a droit à au moins un représentant.



La salle des séances du Sénat



La salle des séances de la Chambre des représentants

Si un représentant meurt ou démissionne pendant son mandat, une élection spéciale est organisée pour choisir son successeur. Il existe en outre des délégués n'ayant pas le droit de vote qui représentent les Samoa américaines, le District de Columbia, Guam, les Îles Vierges américaines et les Îles Mariannes du Nord ; Porto Rico est représenté par un commissaire résident.

Pour se présenter, un représentant doit avoir au moins vingt-cinq ans, résider dans l'État où il est désigné et être citoyen des États-Unis depuis sept ans au moins. Son mandat dure deux ans. Le président de la Chambre des représentants s'appelle le Speaker. Le Speaker vient après le Vice-président dans l'ordre de succession à la présidence du pays.

Pouvoirs spéciaux

En vertu du système constitutionnel de poids et contrepoids, les pouvoirs fédéraux sont partagés et divisés entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire, ainsi qu'entre les deux chambres du Congrès.

La Constitution donne à la Chambre comme au Sénat le pouvoir de déclarer la guerre, de lever et d'entretenir des armées, de percevoir des taxes et des impôts, de faire des emprunts, de battre la monnaie, de réglementer le commerce et de faire toutes les lois nécessaires au bon fonctionnement du gouvernement.

Seul le Sénat offre son avis et son consentement au sujet des traités et des nominations. Lorsque le vote du collège électoral n'est pas concluant, c'est la Chambre des représentants qui détermine le vainqueur de l'élection présidentielle, comme elle l'a fait en 1800 et 1824. La Chambre des représentants a le pouvoir exclusif d'engager une procédure de mise en accusation (*impeachment*) du président ou d'autres fonctionnaires fédéraux ; le Sénat a le pouvoir exclusif de juger les personnes mises en accusation par la Chambre et de décider si celles-ci doivent ou non être démis de leurs fonctions.

Bureaux des membres

Les bureaux des représentants sont situés dans trois bâtiments au sud du Capitole, le long d'Independence Avenue : les bâtiments Cannon, Longworth et Rayburn. Les bureaux des sénateurs se trouvent dans trois bâtiments au nord du Capitole, le long de Constitution Avenue : les bâtiments Russell, Dirksen et Hart.

Informations pratiques

La visite du Capitole commence à l'entrée du Centre d'accueil des visiteurs près du croisement de First Street et East Capitol Street où tous les visiteurs doivent subir un contrôle de sécurité.

Les visites guidées du Capitole commencent dans l'un des deux auditoriums où est projeté un film d'introduction, à l'étage inférieur du Centre d'accueil des visiteurs. Ce film de 13 minutes dont le titre reprend en anglais la devise des États-Unis « *E pluribus unum* » (L'unité à partir de la pluralité) décrit comment le pays a établi une nouvelle forme de gouvernement, rappelle le rôle crucial que joue le Congrès dans la vie des Américains et présente l'édifice dans lequel siège le Congrès.

Les visites sont gratuites, mais vous devez être muni d'un billet.

Vous pouvez réserver votre visite en ligne à l'adresse

www.visitthecapitol.gov, en

vous adressant au bureau

de vos sénateurs ou de votre représentant ou en appelant le

Bureau des Services aux visiteurs

au (202) 226-8000.

Pendant votre visite du Capitole,

vous pouvez également vous

rendre dans les bureaux de

vos sénateurs et de votre

représentant ou observer

une séance du Sénat ou de la

Chambre des représentants,

à condition d'être muni d'un

billet, que vous pouvez obtenir

en vous adressant à vos sénateurs ou votre représentant. Les

visiteurs étrangers désirant obtenir des billets d'accès aux galeries

sont priés de s'adresser aux bureaux de réception de la Chambre

des représentants et du Sénat aux différents niveaux du Centre

d'accueil des visiteurs.

Le Centre d'accueil des visiteurs est ouvert de 8h30 à 16h30 du

lundi au samedi, sauf pour la fête de Thanksgiving, le jour de

Noël, le premier janvier et le jour de l'investiture présidentielle.

Les visiteurs peuvent demander des fauteuils roulants au

personnel du Centre d'accueil des visiteurs ou à l'un des bureaux

d'information du Hall de l'Émancipation. Un interprète en langue

des signes peut vous accompagner pendant votre visite si vous en

avez fait la demande à l'avance. Des audioguides qui décrivent les

films et l'exposition sont disponibles aux bureaux d'information.

Tous les films ont un sous-titrage visible.

Pour de plus amples renseignements sur le Capitole, la Chambre

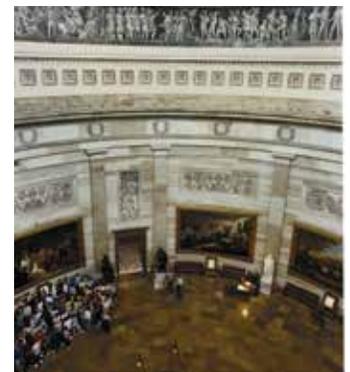
des représentants et le Sénat, veuillez vous rendre sur les sites

www.aoc.gov, www.house.gov et www.senate.gov. Les citoyens

américains qui souhaitent poser des questions spécifiques au sujet

du Capitole ou du Congrès sont invités à écrire à leurs sénateurs

ou à leur représentant.



La Rotonde est une étape impressionnante de la visite du Capitole